Comité départemental de Karaté et Disciplines Associées

Président : JC FONT : 06.98.28.38.44 **DTD 09 : Michel JAEGLÉ : 06.23.64.12.44**

Assemblée Générale Ordinaire du Jeudi 15 octobre 2026 à 18h30.
Salle Jean Jaurès Mairie de Foix

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire le Jeudi 15 Octobre à 18h 45, 15 minutes étant accordées aux retardataires.

Le secrétaire de séance : Sébastien METGE, Secrétaire Général.

Vérification par le secrétaire de séance des mandats : pas de mandats.
Signature des feuilles d'émargements des Présidents présents (9) ou représentés (0) et des personnes présentes (6) à cette AGO. Sont excusés : BARAT Michel.

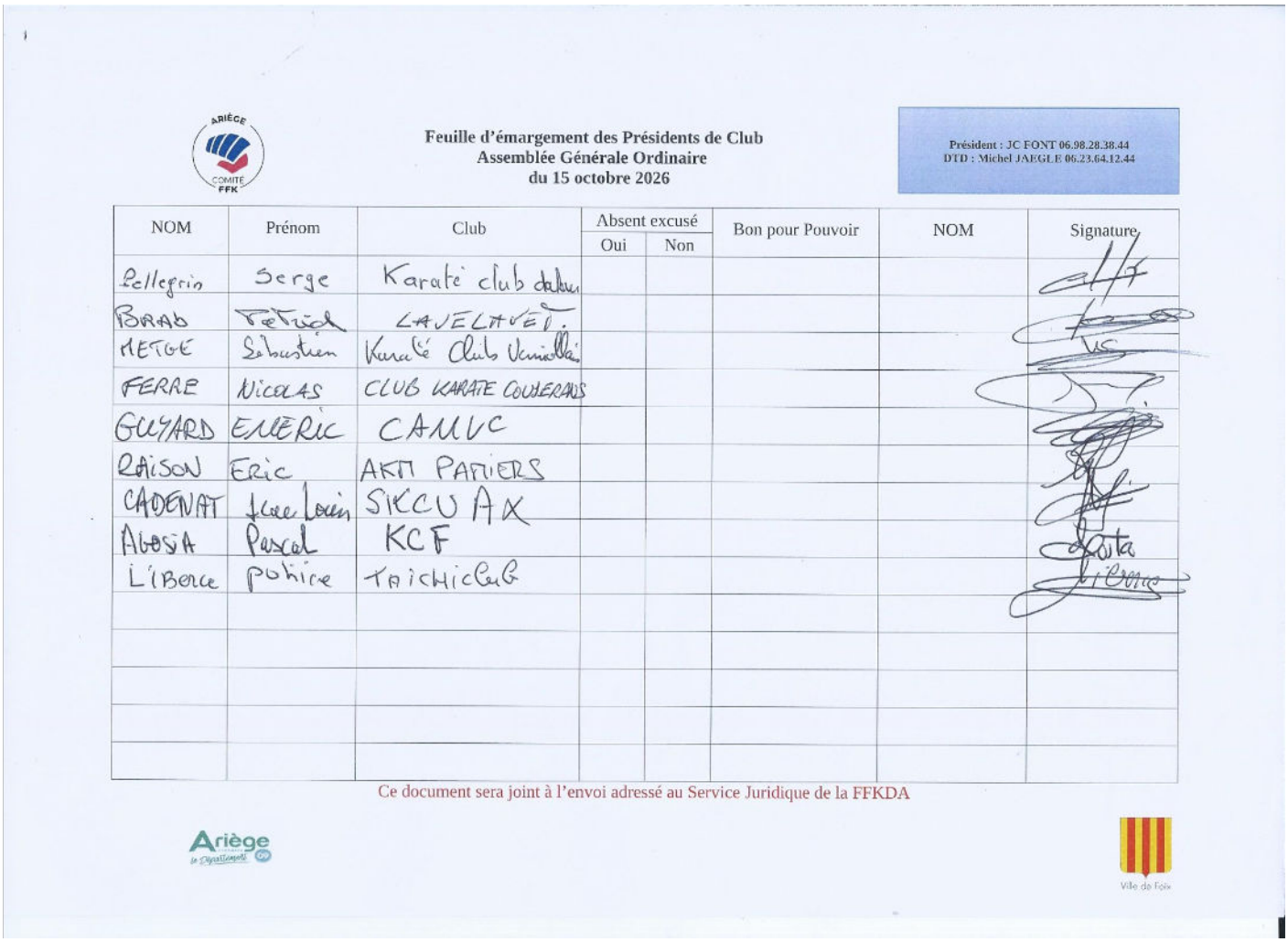

Feuille d'émargement des Présidents de Club
Assemblée Générale Ordinaire
du 15 octobre 2026

Président : JC FONT 06.98.28.38.44
DTD : Michel JAEGLE 06.23.64.12.44

NOM	Prénom	Club	Absent excusé Oui	Absent excusé Non	Bon pour Pouvoir	NOM	Signature
Pellegrin	Serge	Karaté club dalou					
BRAB	Patrick	LAVELANET					
METGE	Sébastien	Karaté Club Varilhes					
FERRE	NICOLAS	CLUB KARATE COUSERANS					
GUYARD	EMERIC	CAMVC					
RAISON	ERIC	AKM PAMIERS					
CADENAT	Jean Louis	SIKCU AX					
AGOSTA	Pascal	KCF					
L'IBERCE	police	TAICHICLUB					

Ce document sera joint à l'envoi adressé au Service Juridique de la FFKDA

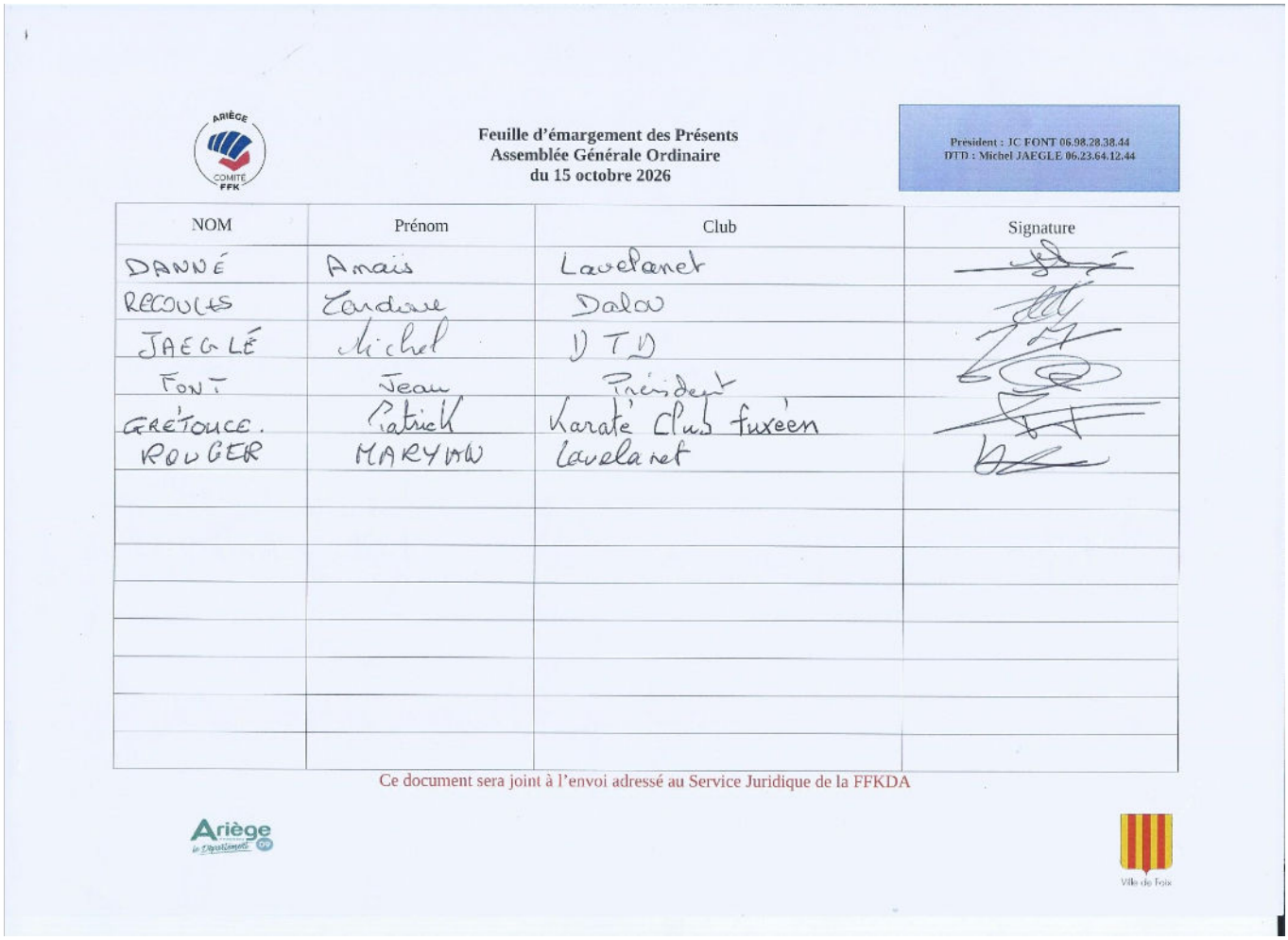

Feuille d'émargement des Présents
Assemblée Générale Ordinaire
du 15 octobre 2026

President : JC FONT 06.98.28.38.44
DTD : Michel JAEGLE 06.23.64.12.44

NOM	Prénom	Club	Signature
DANNÉ	Anaïs	Lavelanet	
RECOULES	Coralie	Dalou	
JAEGLÉ	Michel	DTD	
FONT	Jean	Président	
GRÉTOUCE.	Patrick	Karaté Club fuxéen	
ROUGER	MARYLINE	Lavelanet	

Ce document sera joint à l'envoi adressé au Service Juridique de la FFKDA

Le Président du CDKDA 09 tient à préciser le principe du « quorum » appliqué par la FFKDA dans le cadre des Assemblées Générales, à savoir qu'une Assemblée Générale Extraordinaire doit obtenir le quorum (majorité des personnes inscrites) pour voter les résolutions mises au vote. A la différence des Assemblées Générales Ordinaire et Élective où la simple majorité des présents doit être atteinte pour valider un vote.

Les dispositions qui seront votées lors de la présente AGO seront à effet immédiat.
Le procès-verbal de séance sera envoyé à tous les Présidents de club et sera soumis au vote pour approbation lors de la prochaine AG.

1. Approbation du procès - verbal de l'Assemblée Générale du 16/10/2025

Après un rapide rappel du PV de l'AG du 31/01/2025, ce dernier ayant été préalablement communiqué par mail aux participants. *PV en annexe 1.*

Vote de l'approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 16/10/2025 : approuvé à l'unanimité.

2. Validation d'un nouveau vérificateur aux comptes et nomination des prochains pour la saison suivante.

Mr DAHAN Julien pour des raisons personnelles n'ayant pu assurer sa mission de vérificateur aux comptes, Mme DANNE Anaïs a pris sa suite.

Sont proposé pour la prochaine saison Corine GARCIA et un membre du nouveau club de l'AKM.
Vote pour les nouveaux vérificateurs aux comptes : approuvé à l'unanimité.

3. Donner quitus à CADENAT Jean Louis sur son dernier exercice de présidence du CDAKDA.

Suite à un oubli de la dernière Assemblée Générale, il est donné quitus à CADENAT Jean Louis sur son dernier exercice.
Vote pour donner quitus à CADENAT Jean Louis : approuvé à l'unanimité.

4. Rapport moral du Président J.C. FONT

Exposé par FONT Jean Clément, Président du CDAKDA.

Mesdames, Messieurs ;

Avant d'aborder les différents points de ce rapport moral, je tiens à remercier l'ensemble des membres présents pour leur participation à cette assemblée générale.

Hommage au Président de la Ligue Régionale Occitanie.

C'est avec une tristesse que je souhaite évoquer la disparition de Pierre DELPEYROUX, Président de la Ligue Régionale Occitanie, survenue le 14 novembre 2025, six semaines seulement après le décès de son épouse, Suzanne DEMARIA, le 30 septembre 2025.

Homme de conviction et profondément dévoué, Pierre DELPEYROUX a consacré une part importante de son temps et de son énergie au rayonnement et au développement des disciplines fédérées par la Fédération Française de Karaté (FFK).

Son engagement, ses qualités humaines et son investissement au service de nos disciplines laisseront une empreinte durable dans notre mouvement sportif. Le souvenir du Président Pierre DELPEYROUX continuera de nous accompagner.

À la suite de son décès, Mr Philippe BLAISE a été élu à la présidence de la Ligue Régionale Occitanie. Sa première mission a consisté à rétablir l'équilibre financier du Comité régional. Les efforts engagés semblent devoir permettre d'atteindre cet objectif au cours de la nouvelle saison sportive et au plus tôt à la fin de la saison précédente.

Évolution de la gouvernance fédérale et régionale.

Au niveau national, à la suite de la démission de Mr Bruno VERFAILLIE au cours du mois d'août 2025, Gilles CHERDIEUX a été élu le 28.11.2025, Président de la Fédération.

Confronté à une situation financière particulièrement préoccupante, marquée par un déficit **de 1 350 000 €,** le nouveau Président a souhaité engager une rupture avec certaines pratiques antérieures et mettre en œuvre une nouvelle politique fédérale, reposant notamment sur une évolution de la gouvernance.

Cette orientation, qu'il a défendu au cours de sa campagne électorale, rejoint pleinement les objectifs que nous sommes fixés pour le CDAKDA depuis le 29 octobre 2024 : renforcer la transparence, améliorer le fonctionnement de nos structures et favoriser le développement de nos disciplines sur le territoire départemental.

Des évolutions sont également intervenues dans plusieurs domaines, notamment la formation, les compétitions et l'arbitrage.

Je laisserai au Directeur technique départemental (DTD) et à l'Équipe technique départementale le soin de vous présenter plus en détail ces changements au cours de cette assemblée générale.

Lutte contre les violences dans le sport.

Dans la continuité de cette évolution de la gouvernance et conformément à la volonté des pouvoirs publics de renforcer la prévention et la lutte contre les violences dans le sport, le CDAKDA a mis en place un dispositif spécifique au niveau départemental.

À l'issue du processus de recrutement, le Comité directeur du CDAKDA a ainsi désigné Mr LOURME Grégoire en qualité de référent chargé de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au sein de nos clubs.

Cette nomination traduit notre volonté de contribuer à la prévention des comportements inappropriés, de favoriser la libération de la parole et de veiller à ce que nos clubs demeurent des espaces de pratique respectueux, sécurisés et accessibles à toutes et à tous.

Situation des clubs et évolution des effectifs.

Au 31 août 2026, le CDAKDA comptait 14 clubs affiliés.

Le plus ancien d'entre eux est le Karaté Club Appaméen. Le dernier club à avoir rejoint notre Comité est l'AKM de Pamiers, présidé par Éric RAISON.

L'AKM propose deux sections d'activités : le Krav Maga et le Body Karaté.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du CDAKDA et espérons pouvoir développer avec ses responsables une collaboration constructive au service de nos disciplines.

Évolution du nombre de licenciés.

Au 31 août 2026, notre Comité départemental comptait 340 licenciés, répartis comme suit :

145 femmes.

195 hommes.

Ce résultat représente une baisse de 66 licenciés par rapport à la même date de la saison précédente.

Cette évolution nous oblige à réfléchir collectivement aux moyens de renforcer l'attractivité de nos disciplines, de fidéliser nos pratiquants et d'attirer de nouveaux publics.

Actions en faveur du développement des clubs et du recrutement.

Dès janvier 2026, ayant constaté une tendance à la baisse des effectifs, nous avons souhaité engager des démarches afin d'aider les clubs à développer leurs actions de recrutement.

Dans cette perspective, nous avons pris contact avec les responsables départementaux du CDOSF afin d'étudier les possibilités d'associer les disciplines fédérées par la FFK, présentes dans notre département, aux actions territoriales qu'il organise en partenariat avec l'UNSS et l'USEP.

Les clubs ayant choisi de s'inscrire dans cette démarche ont ainsi pu participer à deux manifestations territoriales, organisées les 7 avril 2026 et 15 septembre 2026.

Ces initiatives constituent une première étape pour mieux faire connaître nos disciplines, favoriser les échanges avec de nouveaux publics et offrir aux clubs des occasions concrètes de recrutement.

Dans le même esprit, nous explorons différentes pistes permettant de faciliter l'initiation aux disciplines de la FFK dans les établissements scolaires, notamment par le biais de conventions établies au niveau national.

Cette démarche nécessite encore des échanges et des travaux préparatoires. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées sur ce dossier.

Mise à disposition d'outils au service des clubs.

À travers l'ensemble de ces actions, notre objectif est de mettre à la disposition des clubs une véritable boîte à outils pour le développement de leurs effectifs.

Il ne s'agit en aucun cas d'imposer une démarche à l'ensemble des structures, mais de proposer des dispositifs, des partenariats et des opportunités que chaque club pourra utiliser librement, en fonction de ses besoins, de ses moyens et de ses objectifs.

Recherche de partenariats et de moyens matériels.

Comme vous le savez, les ressources financières du CDAKDA sont limitées. Nous devons donc rechercher en permanence des aides, des soutiens et des financements susceptibles de nous permettre d'accomplir les missions qui nous sont confiées par la Fédération.

Dans ce contexte, à la suite des dernières élections municipales, nous avons pris contact avec les équipes Municipales des communes de Foix, Pamiers et Mirepoix afin de leur proposer la mise en place de partenariats avec le CDAKDA.

Concernant la Ville de Foix, les accords tacites dont nous disposions avec la précédente municipalité ont été reconduits et même renforcés.

Une convention doit nous permettre de formaliser plusieurs dispositions destinées à faciliter le fonctionnement de notre Comité.

Les principales mesures envisagées sont les suivantes :

Stockage officiel de l'ensemble de nos matériels dans l'espace dédié de l'École des arts martiaux de Foix ;

Mise à disposition d'une armoire destinée au rangement de nos matériels sensibles.

Possibilité de disposer, quelques heures par semaine, d'un bureau temporaire dans la pièce du petit dojo ;

Délivrance d'une carte d'accès au dojo ainsi que d'une clé permettant d'accéder à l'espace de stockage.

La Ville de Pamiers a également accueilli favorablement notre démarche. Des négociations sont actuellement en cours en vue de la mise en place d'une convention.

À terme, des équipements sportifs et des salles de réunion pourraient être mis gratuitement à notre disposition afin de nous permettre de mener à bien nos missions.

Par ailleurs, la municipalité envisage la construction d'un nouveau dojo. Dans ce cadre, il nous a été proposé de participer à une commission de réflexion et de financement qui serait constituée en amont du projet.

La Fédération et la Direction technique nationale (DTN), que nous avons sollicitées à ce sujet, se sont montrées très favorables à cette initiative. Elles ont toutefois souhaité être régulièrement informées de l'évolution des travaux de cette future commission.

La Fédération m'a également demandé de désigner, en son nom, une personne de confiance appelée à siéger au sein de cette instance.

En application de l'article 124 du règlement intérieur du Comité, j'ai désigné Sebastien METGE notre Secrétaire Général pour accomplir cette mission.

D'autres aspects de ce partenariat restent actuellement en discussion. Vous comprendrez donc qu'il est encore prématuré de les présenter. Nous vous tiendrons naturellement informés de l'évolution de ce dossier.

Nous avons également sollicité la municipalité de Mirepoix, qui a réagi très favorablement à notre démarche.

Les échanges étant toujours en cours, il nous paraît toutefois préférable de rester prudents quant aux suites concrètes qui pourront leur être données.

Nous ne manquerons pas de vous informer progressivement des avancées et des éventuels accords conclus.

Nous pouvons néanmoins indiquer que la municipalité ne s'oppose pas, à ce stade, à ce que le CDAKDA la sollicite dans le cadre de l'organisation de ses événements.

Communication du CDAKDA.

Comme vous avez pu le constater, notre communication est désormais bien installée et participe à la visibilité de nos activités, de nos événements et de nos actions auprès des clubs et de nos partenaires.

Je laisserai à notre responsable de la communication le soin de vous exposer les éléments correspondants.

Investissement humain et valorisation du bénévolat.

Le fonctionnement du CDAKDA repose largement sur l'investissement, la disponibilité et l'engagement de l'ensemble des personnes qui contribuent à ses activités.

Au cours de la saison 2025-2026, les différents intervenants ont consacré un total de **2 109 heures de travail** au fonctionnement du Comité départemental.

À titre indicatif, si l'on valorise ce volume horaire sur la base d'un coût chargé de 16 € par heure, correspondant à la somme proposée par la Ligue OCCITANIE, cela représente une valeur de **33 744 €.**

Ce chiffre permet de mesurer concrètement l'importance de l'engagement humain mobilisé pour assurer le fonctionnement du CDAKDA.

Je tiens donc à remercier sincèrement toutes celles et tous ceux qui consacrent de leur temps et de leur énergie à notre Comité.

Frais de fonctionnement des responsables.

Concernant les frais afférents aux fonctions de Président, de Trésorier, de Secrétaire et de Directeur technique départemental, je laisserai au Trésorier général le soin de vous présenter les montants correspondants et les éléments nécessaires à leur compréhension.

Cette présentation permettra de compléter les informations relatives à la gestion du Comité et d'assurer la transparence de notre fonctionnement financier.

Conclusion.

L'année écoulée a été marquée par plusieurs évolutions importantes, tant au niveau fédéral que régional et départemental.

Nous avons dû faire face à une baisse significative de nos effectifs, tout en poursuivant nos missions, et en recherchant de nouveaux moyens d'action pour développer nos disciplines.

Les partenariats en cours de construction avec les villes de Foix, de Pamiers et de Mirepoix constituent également des perspectives encourageantes, même si certains dossiers doivent encore aboutir avant que nous puissions en mesurer tous les bénéfices.

Notre ambition reste claire : renforcer le CDAKDA, accompagner les clubs, développer le nombre de licenciés, améliorer nos moyens de fonctionnement et promouvoir une pratique de nos disciplines fondée sur le respect, la sécurité et l'engagement.

Ces objectifs ne pourront être atteints qu'avec la mobilisation de tous, dans un esprit de coopération, de responsabilité et de confiance.

Je vous remercie de votre attention.

Le Président du CDAKDA.

Vote du rapport moral du président : approuvé à l'unanimité.

5. Rapport du Secrétaire Général METGE Sébastien.

Exposé par METGE Sébastien, Secrétaire Général du CDAKDA.

Il est a rappelé que la transmission des comptes rendus des réunions du Comité Directeur est faite avec à chaque fois la transmission de tous les documents abordés en annexe. Il va de soit que tous ces documents seront par la suite présentés rapidement ou non abordés si le sujet n'est pas évoqué.

La communication est en nette progression à travers le Président qui relais toutes les informations émanant de la Fédération et à travers le Comité Directeur et tous les procès verbaux dans lesquels sont abordés tous les évènements passés d'un Comité Directeur à l'autre.

Il est important de rappeler que ces comptes rendus sont transmis aux Présidents de Clubs. Il en va de leur volonté de transmettre ces informations à leurs licenciés.

Cependant, ces informations sont également relayés sur le site du CDAKDA dans l'onglet « LE COMITE » puis « TEXTES OFFICIELS ».

6. Rapport financier du Trésorier Patrick GRETOUCE

Présentation du rapport effectué par les vérificateurs aux comptes Patrick BRABO et Anaïs DANNE. *Rapport annexé en pièce 2.*

Vote du rapport des vérificateurs aux comptes : approuvé à l'unanimité.

Exposé par GRETOUCE Patrick, Trésorier du CDAKDA.

Présentation du déroulé des évènements, par le Trésorier Patrick GRETOUCE.
Mise en évidence par Pascal AGOSTA d'une incohérence concernant le premier passage de grade. Pour une personne, nous avons du déplacer six personnes et avoir un budget négatif. Quid de l'obligation de procéder à deux passages de grade dans l'année pour des petits départements comme le notre.
Présentation du bilan financier de la saison dernière. *Annexe pièce 3.*

Vote du bilan financier 2025-2026 : approuvé à l'unanimité.

Présentation du budget prévisionnel 2026-2027 par Patrick GRETOUCE. *Annexe pièce 4.*

Vote du budget prévisionnel 2026-2027 : approuvé à l'unanimité.

7. Rapport du Directeur Technique Départemental Michel JAEGLE.

Exposé par JAEGLE Michel, Directeur Technique Départemental.

Plusieurs informations communiquées :
Mise en place d'une harmonisation entre la Fédération Française et la WAF, notamment sur les catégories d'age, et la gestion des coachs qui en cas de comportement inadapté pourraient être exclus voir même avoir des sanctions pécuniaires.
Dans les compétitions 2027-2028 sera mis en place un nouveau logiciel mettant la part belle à l'automatisation.
Il est rappelé qu'il ne peut y avoir de rémunération sans carte professionnelle (la vérification pouvant être faite par QR code).
Rappel également sur la présence des tableaux d'affichage dans les dojos. Il en va de la responsabilité du Président de club. Les grades, diplômes, assurance, règlement intérieur et affiche contre les violences doivent y être affichés.
Les candidats au Brevet Fédéral d'Assistant (BFA) et au Brevet Fédéral d'Instructeur (BFI) doivent posséder un diplôme de secourisme à jour.
Information du DTR : il est conseillé de privilégier pour les clubs ou départements l'utilisation d'expert régionaux. S'il devait être rémunéré à hauteur de 300 euros, 150 euros seront reversé au département hors frais de déplacement (0,25c le km). Et ceux jusqu'à deux experts, quelque soit la discipline.
Un séminaire des coachs aura lieu le 31 octobre à Carcassonne d 09h45 à 12h00.

Il est demandé de ne pas hésiter à faire largement la publicité des prochains championnats qui se dérouleront à Marseille. Une présence maximum sur l'évènement serait souhaitable.

Présentation du calendrier du CDAKDA dans sa version 3. *Annexe pièce 5.*

- Prise de parole du responsable de la commission sportive P. LIBERCE

Succès de la formation logiciel pour la compétition qui a rassemblée 5 personnes en attendant les futurs changements en raison du nouveau logiciel.
La compétition du 10 octobre ayant été avancée n'a permis que peu de temps de préparation pour les clubs. Le temps de préparation ayant lui aussi été raccourci, quelques soucis de retour de messages ont été constaté.
Lors de la compétition, MATELE 09, média local, a effectué un petit interview. Nous avons pu compter 25 compétiteurs toutes catégories confondues (Kata et Combat) sur la journée.
C'est une réussite globale malgré une baisse significative de la fréquentation, principalement du à l'avancée précipitée de la compétition au calendrier .

- Prise de parole du responsable des grades P. AGOSTA

Trois événements organisés par le CDKDA09 dont nous avons eu la charge et les résultats des 1er dan des clubs :
- Informations juges de grades du 15/11/2026 (1/2 journée) : 6 participants.
- Passage de grades du 14/12/0206 : 5 inscrits et 5 validations complètes.
(**2ème dan : 2** , **3ème dan** : **1** et **4ème dan** : **1**).
- Passage de grades du 20/06/2026 : 3 inscrits et 2 validations complètes et une partielle.
(**1 er dan : 1, 2 ème dan : 1** et **un 2ème dan partiel)**
Résultats des clubs:
- Lavelanet : 1er dan, 3.
- Tarascon : 1er dan, 2.

- Prise de parole de la responsable information et communication C. ESPRIT-RECOULES

Bilan de l'activité Communication 2025-2026.

Une communication au service des clubs et des pratiquants.
Au cours de cette année, le service communication de la FFK a poursuivi son engagement avec un objectif constant : **informer, promouvoir et accompagner les clubs, les dirigeants et l'ensemble des pratiquants dans le développement de notre discipline**.

Cette mission s'est traduite par une activité soutenue sur l'ensemble de nos supports :

- **73 articles publiés** sur les différents temps forts de la fédération, des clubs et des compétitions.
- **47 événements intégrés au calendrier fédéral** afin d'assurer une visibilité optimale de l'activité sur le territoire.
- **4 stages de clubs relayés et valorisés** auprès de notre communauté.
- **106 publications Facebook**, permettant de maintenir un lien régulier avec nos licenciés et d'accroître la visibilité de nos actions.
- **19 campagnes de communication par mail**, destinées à informer rapidement les clubs et les acteurs fédéraux des actualités importantes.

Une fédération proche de ses clubs.

Au-delà des chiffres, l'action du service communication vise avant tout à être **un outil au service des clubs**. Chaque article, chaque publication, chaque événement relayé contribue à mettre en lumière le travail réalisé sur le terrain par les bénévoles, les enseignants et les dirigeants.

Notre volonté est claire :

- Donner de la visibilité aux initiatives locales.
- Faciliter la diffusion de l'information fédérale.
- Valoriser les réussites de nos clubs et de nos licenciés.
- Renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté FFLK.
- Accompagner les structures dans leur développement.

Perspectives :

La communication fédérale continuera d'évoluer pour répondre aux attentes des clubs et améliorer encore la diffusion de l'information. Notre ambition reste la même : être un partenaire de proximité, à l'écoute des besoins des clubs, et un relais efficace pour faire rayonner le karaté et les disciplines associées.

Parce que la communication n'a de sens que si elle est utile à nos clubs, nous resterons mobilisés pour les accompagner, les valoriser et les faire grandir.

- Prise de parole du responsable des formations S. METGE

Des évolutions majeures ont été mises en place en ce début de saison afin d'améliorer la qualité et la progressivité du parcours de formation :

- augmentation des volumes horaires
- enrichissement des contenus pédagogiques
- développement des ressources numériques
- meilleures progressivité des compétences attendues à chaque niveau de formation.

Tous cela dans le but d'harmoniser d'avantage nos formations sur l'ensemble du territoire.

Le DAF devient le JAF : Jeune Assistant Fédéral. Premier pas dans l'enseignement, sous la responsabilité de l'instructeur (14 ans minimum, ceinture marron).

Le DAF devient le BFA : Brevet Fédéral d'Assistant. Prépare, encadre et anime des séance en sécurité, en appui de l'instructeur (18 ans, 1er dan minimum).

Le DIF devient le BFI : Brevet Fédéral d'Instructeur. Conçoit, conduit et évalue ne toute autonomie ; peut ouvrir un club (18 ans, 1er dan minimum).

Suite à la visioconférence de rentrée, il a été précisé plusieurs informations importantes à prendre en compte :

- Entrée en formations : prérequis obligatoires.
- Bordereaux de résultats : dûment complétés et signés, transmission dès le fin du jury plénier, stabilisation su staff FFK (traitement immédiat par l'INEF), dématérialisation de l'envoi des parchemins.
- Carte de professeur : dématérialisée !, dès le BFA, gratuite, accès gratuit aux compétitions.

Pas de changement sur le coût des formations, du moins pour cette saison.

Petit rappel sur les dates des formations cette saison :

Le 09/01/2027 : réunion des candidats et de l'équipe de formation à Verniolle.
Le 30 et 31/01/2027 : formation JAF et BFA à St Pierre de Rivière.
Le 06/02/2027 : fin formation BFA et examen BFA au Dojo de Foix.
Le 07/02/2027 : stage d'arbitrage au Dojo de Foix.
Le 06/03/2027 : formation BFI à Pamiers.
Le 07/03/2027 : journée de la femme au Dojo de Foix, participation fédérale.
Le 13 et 14/03/2027 : formation BFI à Pamiers.
Le 20/03/2027 : examen BFI au Dojo de Foix.

Nota bene : il est important de rappeler au possible candidat de la formation BFI les prérequis comme la possession d'un diplôme de secourisme (PSC ou équivalent), la participation fédérale (BFA) qui peut déjà être commencée en fonction du calendrier prévisionnel réalisé par le DTD et la participation au stage d'arbitrage (prendre contact avec le DTD ou le référent de l'évènement).

7. Questions diverses

Pas de question.

Clôture de l'Assemblée Générale : il est **21h10**, l'Ordre du jour et les questions diverses étant épuisées.

METGE Sébastien
Secrétaire Général

